

## Objectif de la prestation

La prestation de **programmation** vise à définir précisément les **besoins, contraintes et objectifs** d'un projet, technique ou industriel, en amont de sa conception. Elle permet d'établir un **cadrage clair, partagé et argumenté** entre les parties prenantes (maîtrise d'ouvrage, utilisateurs, maîtrise d'œuvre, financeurs, etc.), garantissant la cohérence du projet, sa faisabilité et sa performance à long terme.

L'objectif est de construire un **programme fonctionnel, technique, aménagement et environnemental** adapté aux usages et au contexte du site, tout en intégrant les enjeux économiques, réglementaires et de planning. Ce travail constitue une **base incontournable pour lancer une consultation ou structurer une phase APS/APD.**

## A quelle problématique cela répond ?

Les projets de construction, réhabilitation ou extension sont souvent engagés avec une idée générale mais sans définition claire et partagée des besoins. Cela conduit à des dérives fréquentes : **mauvais dimensionnement, oubli d'usages essentiels, écarts budgétaires, ou complexités en phase travaux.**

La prestation de programmation permet de répondre à cette problématique en traduisant les **besoins utilisateurs en exigences concrètes et opérationnelles** : surfaces, relations fonctionnelles, niveaux de performance technique, contraintes d'exploitation, normes à respecter, évolutivité attendue, etc. Elle constitue un **fil conducteur fiable** pour toutes les phases ultérieures du projet, en permettant de **sécuriser les arbitrages, anticiper les risques, et optimiser les coûts.**

## Livrables

- Recueil des besoins et identification des parties prenantes
- Diagnostic des installations existants (si applicable)
- Élaboration du programme fonctionnel (besoins et contraintes, affectations, flux, organisation, process, procédé)
- Définition du programme technique (performances, contraintes, locaux, environnement, exigences réglementaires)
- Tableaux de surfaces
- FlowChart et schémas de principes
- Note de cadrage environnemental, réglementaire et budgétaire
- Synthèse globale

## Scope de la mission

La mission de programmation menée par AXSENSE couvre tout le **cycle amont du projet**, depuis l'expression des besoins jusqu'à la formalisation d'un **document programme**. Elle démarre par une **phase d'écoute et de co-construction** avec les futurs utilisateurs, exploitants et décideurs afin de cerner les usages réels, les contraintes spécifiques (réglementaires, techniques, fonctionnelles) et les attentes stratégiques.

En parallèle, une **analyse du site existant** (si applicable) est menée : organisation des espaces, état technique, adéquation avec les flux (production, matières, déchets, personnes...) et les normes, évolutivité, points de friction. Sur cette base, AXSENSE élabore un **programme structuré, chiffré, argumenté**, comprenant des **scénarios d'implantation, des logiques de phasage, et des niveaux d'exigence**.

La mission inclut également une **lecture critique du budget**, une **prise en compte des risques opérationnels** et une **anticipation des obligations réglementaires** (sécurité, accessibilité, ICPE, biosécurité, normes techniques, etc.). Elle est ponctuée de points de jalons pour garantir une appropriation collective et la validation des décisions par les équipes.

## Valeur ajoutée AXSENSE

- Approche rigoureuse et indépendante
- Forte expérience des environnements complexes : laboratoires, unité de production, industrie,
- Capacité à traduire des besoins métier en exigences programmatiques concrètes
- Animation des différents intervenants (ateliers, interviews, validations croisée)
- Sens du nominal pour dimensionner juste et éviter les surinvestissements
- Dossiers compatibles avec les attendus des fournisseurs et des financiers